

12 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR S'ENGAGER

- #1 Créer un **conseil d'avis** transversal en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- #2 Rétablir, pour 2020, un traitement efficace et rapide des **dossiers** à la DGPH.
- #3 Lever le **moratoire** sur la création de places en Wallonie.
- #4 Mettre à l'étude le **projet d'assurance handicap** (Wallonie & Bruxelles).
- #5 Installer un **médiateur fédéral** « protection juridique/administration » afin de surveiller l'application de la loi du 17 mars 2013 et de traiter les signalements individuels.
- #6 Préciser la vision des régions en matière de **désinstitutionnalisation** et établir un plan sur base d'une analyse détaillée des besoins.
- #7 Rembourser la **logopédie** pour tous (annuler le critère du QI actuellement présent dans la législation).
- #8 Créer une **plateforme « inclusion scolaire »** pour informer et accompagner les familles dans leurs démarches.
- #9 Soutenir 6 **projets-pilotes** à Bruxelles et en Wallonie pour la prise en charge des **personnes vieillissantes** avec un handicap intellectuel (collaboration Phare-AViQ/INAMI).
- #10 Adopter, utiliser et promouvoir l'utilisation du **logo S3A**.
- #11 Traduire l'ensemble des **programmes électoraux en FALC** pour les élections en 2024.
- #12 Soutenir la création d'une **collection de livres en FALC** et le développement d'une **série télévisée** dont le héros est en situation de handicap intellectuel.

Nous vous soutenons dans la réalisation de ces engagements en vous proposant formations, sensibilisations et accompagnement.

Contactez Inclusion asbl !